

COMMUNE DE MENDE

OBJET :
**Lotissement
communal
Les Hauts de
Valcroze –
Attribution
des lots**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Publique du 27 Mai 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-sept du mois de Mai, le Conseil Municipal de MENDE s'est assemblé exceptionnellement à l'Espace Evènements Georges Frêche, Place du Foirail à Mende, sous la présidence de Monsieur Laurent SUAU, Maire, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Nombre de
Conseillers
Municipaux :
▪ en exercice : 33
▪ présents à la
séance : 29
▪ représentés : 4
▪ absent : 0

Etai~~ent~~ présents : Monsieur Laurent SUAU, Maire, Madame Régine BOURGADE, Monsieur Jean-François BERENGUEL, Monsieur Vincent MARTIN, Madame Elizabeth MINET-TRENEULE, Adjoint, Madame Marie PAOLI, Monsieur Raoul DALLE, Madame Ghali~~a~~ THAMI, Monsieur Alain COMBES, Monsieur Francisco SILVANO, Madame Patricia ROUSSON, Monsieur Nicolas TROTOUIN, Monsieur Philippe TORRES, Monsieur Thierry JACQUES, Madame Catherine COUDERC, Monsieur Christophe LACAS, Madame Stéphanie MAURIN, Monsieur Aurélien VAN de VOORDE, Madame Sonia NUNEZ VAZ, Monsieur Nicolas ROUSSON, Madame Valérie TREMOLIERES, Madame Betty ZAMPIELLO, Monsieur Bruno PORTAL, Monsieur Karim ABED, Monsieur Philippe POUGET, Madame Emmanuelle SOULIER, Madame Marise DA SILVA, Madame Fabienne HIERLE, Monsieur Jérémy BRINGER, Conseillers Municipaux.

Date de l'envoi et
de l'affichage de
la convocation :
18 mai 2021

Par procuration : Madame Françoise AMARGER-BRAJON (Madame Elizabeth MINET-TRENEULE), Monsieur François ROBIN (Monsieur Laurent SUAU), Madame Aurélie MAILLOLS (Monsieur Jean-François BERENGUEL) Adjointe, Madame Catherine THUIN (Madame Ghali~~a~~ THAMI), Conseillers Municipaux.

Date de
l'affichage à la
porte de la Mairie
du compte-rendu
de la séance :

3 JUIN 2021

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Madame Elizabeth MINET-TRENEULE, Adjointe, ayant été désigné pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur le Président a ouvert la séance.

Madame Marie PAOLI expose :

Indiquer si le
Conseil a décidé
de se former en
comité secret :
Non

Le prix de 99,00 €/m² TTC a été établi lors du précédent conseil municipal.

Les lots ont été attribués par ordre d'arrivée des courriers de demande.

La vente des lots s'établit de la manière suivante :

N° du lot	Surface /m ²	Prix du lot TTC	Attribution
1	512	50.688,00 €	M. et Mme Rémy SOLIGNAC
2	594	58.806,00 €	M. Daniel NOGUEIRA et Mme Cécile PIOLLET
3	582	57.618,00 €	M. et Mme Mesut et Julie AYYILDIZ
6	606	59.994,0 €	M. et Mme SAINT-LEGER
8	601	59.499,00 €	M. Matthieu SEGUY
9	461	45.639,00 €	M. Mariglen HALILI et Mme Violaine PELAPRAT

Les frais de notaire seront à la charge des acquéreurs.

Le conseil municipal décide que, un délai de **4 mois** sera octroyé aux futurs acquéreurs, à compter de la présente délibération, pour déposer le permis de construire afférent.

6 mois de plus seront donnés pour signer l'acte d'acquisition et déposer au service urbanisme la déclaration d'ouverture du chantier.

Dans le cas où l'un des acquéreurs ne pourrait donner suite à son projet de construction et serait obligé, par suite de circonstances indépendantes de sa volonté, de céder le terrain acquis, il sera repris par la Commune au prix d'acquisition, tous les frais en découlant restant à la charge de l'acquéreur défaillant.

Le Conseil Municipal charge l'office notarial de Me Annick PAPPARELLI-DARBON et Bertrand FOULQUIE de signer tous les actes, pièces et documents nécessaires à la réalisation de ces opérations.

Invité à délibérer, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DONNE ACTE.**

Publié le - 3 JUIN 2021
Le Maire,



Pour extrait conforme,
Mende, le 31 mai 2021
Le Maire,
Laurent SUAU

